

tour à fournir leur contingent dans ces joutes oratoires d'un nouveau genre.



La *Commission d'Hyderabad* chargée d'ouvrir, aux Indes, une enquête sur le mode d'action du chloroforme à dose toxique, vient d'en arriver à la conclusion que généralement, dans la mort par le chloroforme c'est la respiration qui s'arrête la première, le cœur continuant à battre encore un peu de temps après que le patient a cessé de respirer. Là-dessus toute la presse médicale anglaise et américaine de s'étonner et de crier: ah!

Nous ne voyons pas qu'il y ait là raison à tant de stupéfaction et d'étonnement. Pour l'école française, il est établi depuis longtemps déjà que le chloroforme atteint avant tout les fonctions respiratoires par l'intermédiaire de la moëlle allongée, et que la syncope dite respiratoire est de beaucoup plus fréquente que la syncope circulatoire ou cardiaque, laquelle peut quelquefois cependant survenir d'emblée, le traitement devant nécessairement varier dans l'un et l'autre cas. Ces vues ne sont donc pas nouvelles, et, pour notre part, nous les avons enseignées depuis plus de dix années.

Il est bon, nonobstant, que cette vérité physiologique soit remise une fois de plus sous les yeux des médecins, attendu qu'il en découle d'importantes conclusions pratiques. Le fait étant admis que les fonctions respiratoires sont surtout menacées durant le sommeil anesthésique, le chloroformisateur surveillera principalement la respiration et verra à ce que rien ne gêne l'ampleur des mouvements de la poitrine et le jeu du diaphragme, tout en ne négligeant pas de consulter le pouls de temps à autre, chose qu'il peut faire très bien, si le bras n'est pas facilement accessible, en posant le doigt sur l'artère temporale. Quant au traitement de la syncope respiratoire, il consiste principalement dans l'inversion du malade d'après la méthode de Nélaton, l'application du courant électrique sur le trajet du phrénique et du pneumo-gastrique, et la respiration artificielle.



La petite ville de Nordhausen, en Saxe, donne en ce moment un exemple digne d'être imité. Un édit municipal vient d'y être publié, enjoignant, sous peine d'amende, à tout barbier, de désinfecter avec soin ses instruments chaque fois qu'il s'en est servi. Si une précaution aussi minutieuse et aussi sensée était prise par tous les Figaros de nos villes, ce ne serait pas un mal et le danger de propagation de la syphilis par ce moyen serait moins à craindre.

---